



## **COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU THOUET**

Séance du 8 novembre 2022

Délibération N° 08-2022

### **Validation des modifications du projet de SAGE pour mise en enquête publique**

Suite à la validation du projet de SAGE par la CLE le 15 février 2022, la consultation des personnes publiques associées s'est déroulée du 7 mars au 7 juillet. Dans le cadre de cette consultation, 218 structures ont été sollicitées pour avis. En réponse 39 avis ont été reçus dont 19 avis « favorable » sans remarque ou demande de modification et 20 avis « favorable » avec réserves et/ou recommandations. De plus, sans retour dans le délai de la consultation, 179 avis sont réputés favorables.

Suite à l'analyse des retours reçus au cours de la consultation, les membres de la CLE retiennent en séance les modifications à apporter au projet de SAGE validé le 15 février 2022.

Monsieur le Président propose aux membres de la CLE la validation des modifications du projet de SAGE pour mise en enquête publique.

Au vu des personnes présentes ou représentées, le quorum des 2/3 est atteint permettant à la CLE de délibérer valablement sur les modifications à apporter au projet de SAGE.

**Les membres de la CLE valident, à la majorité des membres présents ou représentés, les modifications à apporter au projet de SAGE pour mise en enquête publique.**

46 membres présents ou représentés sur 62.

Le Président de la CLE du SAGE Thouet  
Olivier CUBAUD

Délégués	
Votants :	46
Pour :	44
Contre :	1
Abstention :	1



## COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE THOUE



### ▪ Personnes présentes :

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

**Olivier CUBAUD**, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, Président de la CLE du SAGE Thouet  
**Éric MOUSSERION**, Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet  
**Bruno LEFEBVRE**, Communauté de Communes du Pays Loudunais, 2<sup>nd</sup> Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet  
**Jocelyne MARTIN**, Conseil Départemental du Maine-et-Loire  
**Jean-Louis LEDEUX**, Conseil Départemental de la Vienne  
**Pascal OLIVIER**, Communauté de communes Val de Gâtine  
**Gérard GIRET**, Commune de Boussais  
**Dominique SECHET**, Communauté d'Agglomération du Choletais  
**Michel PONCHANT**, PNR Loire-Anjou-Touraine  
**Dominique RÉGNIER**, Syndicat du Val de Loire  
**Bruno BILLEROT**, SPL des Eaux du Cébron

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

**Christian BARBIER**, représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire  
**Michel LANGEVIN**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire  
**Brigitte BONNISSEAU**, représentante du Syndicat des Forestiers privés des Deux-Sèvres  
**Marc GARNIER**, représentant de la Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
**Patrice GUITTARD**, représentant de la Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
**Jean THARRAULT**, représentant de l'Association Sauvegarde de l'Anjou  
**Anne-Marie ROUSSEAU**, représentante de l'Association Poitou-Charentes Nature  
**Paul PAULY-CALLOT**, représentant de l'UFC « Que Choisir » des Deux-Sèvres  
**Francis LAURENTIN**, représentant de l'Association des Irrigants Aquanide  
**Boris LUSTGARTEN**, représentant de l'Association des Amis des Moulins des Deux-Sèvres, Bocage Vendéen, Gâtine  
**Denis AMBROIS**, représentant du Comité Départemental de Canoë-Kayak du Maine-et-Loire

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

**Florence BARRE**, représentante de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne  
**Rémi ROUILLAT**, représentant de la DREAL Nouvelle-Aquitaine  
**Alain CLOCHARD**, représentant de l'OFB Nouvelle-Aquitaine  
**Sitina MZE MOGNE**, représentant de l'ARS Nouvelle-Aquitaine  
**Philippe GUILBAUD**, représentant de la DDT du Maine-et-Loire  
**Lionel CHARTIER**, représentant de la DDT des Deux-Sèvres

### ▪ Personnes excusées avec mandat :

**Emmanuel CHARRE**, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine donne pouvoir à Olivier CUBAUD  
**Johann BARRANGER**, Commune de Saint-Pardoux-Soutiers donne pouvoir à Pascal OLIVIER  
**Jean-François MOREAU**, Commune de Bressuire donne pouvoir à Dominique REGNIER  
**Monique NOLOT**, Communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet donne pouvoir à Gérard GIRET  
**Philippe ALBERT**, Communauté de communes Parthenay Gâtine donne pouvoir à Bruno BILLEROT  
**Luc JOURDAIN**, Commune Le Puy-Notre-Dame donne pouvoir à Jocelyne MARTIN  
**Didier GUILLAUME**, Commune Les Ulmes donne pouvoir à Michel PONCHANT

**Germain GIROUARD**, Syndicat de la Vallée de la Dive donne pouvoir à Jean-Louis LEDEUX

**Patrice THOMAS**, Syndicat d'Eau du Val du Thouet donne pouvoir à Éric MOUSSERION

**Didier VOY**, Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine donne pouvoir à Dominique SECHET

**Édouard RENAUD**, Syndicat Eaux de Vienne SIVEER donne pouvoir à Bruno LEFEBVRE

**Serge SARRAZIN**, représentant du Syndicat de Valorisation et de Promotion de la Pisciculture Poitou-Charentes Vendée donne pouvoir à Boris LUSTGARTEN

**Pierre ORY**, Préfet du Maine-et-Loire donne pouvoir à Philippe GUILBAUD

**Xavier MAROTEL**, représentant de la Préfecture des Deux-Sèvres donne pouvoir à Lionel CHARTIER

**Laure LETESSIER**, représentante de la DREAL Pays de la Loire donne pouvoir à Florence BARRE

**Hélène VIDEAU**, représentante de l'OFB Pays de la Loire donne pouvoir à Alain CLOCHARD

**Jean-Louis HERAUD**, représentant de la DDETSPP des Deux-Sèvres donne pouvoir à Sitina MZE MOGNE

**Éric SIGALAS**, représentant de la DDT de la Vienne donne pouvoir à Rémi ROUILLAT